



## Charte des Greeters de la Métropole de Lyon

L'Office de Tourisme & des Congrès du Grand Lyon souhaite proposer une forme d'accueil différente : chaleureuse, bénévole et humaine, basée sur la gratuité et l'échange culturel. C'est dans ce cadre qu'a été créé le réseau des **Greeters de la Métropole de Lyon**, des habitants passionnés qui font découvrir **leur ville autrement, en dehors des circuits classiques**.

### 1. Qui sont les Greeters ?

Les Greeters sont des habitants de Lyon ou de ses environs, amoureux de leur ville, ouverts à d'autres cultures, de tous âges et de tous horizons. Ils s'engagent bénévolement à partager un moment de leur temps libre pour accompagner des visiteurs dans **des lieux qui leur tiennent à cœur, en dehors des parcours touristiques traditionnels**.

La découverte se fait **hors des sentiers battus** : il ne s'agit en aucun cas d'une visite guidée patrimoniale. Les thèmes de promenade sont variés (vie de quartier, marchés, balades urbaines, etc.) et servent de support à une **rencontre authentique**.

#### Conditions pour devenir Greeter :

- Être majeur (ou accompagné si mineur),
- Être disponible au moins une demi-journée par mois,
- Être ouvert, sociable et aimer les échanges humains,
- Parler une langue étrangère est un plus, mais non obligatoire.

Pour nous rejoindre merci de nous en dire plus sur vous : [Formulaire adhésion Greeters Lyon Métropole](#)

### 2. Qui sont les visiteurs ?

Les visiteurs peuvent être :

- des familles, couples, groupes d'amis,
- ou des personnes seules en voyage, tourisme ou déplacement professionnel.

 Chaque promenade est limitée à **6 personnes maximum**, avec au moins une personne majeure.

### 3. Mise en relation

🕒 En raison du nombre croissant de sollicitations, les premières propositions de rencontre peuvent parfois n'être transmises que quelques jours avant la date souhaitée. Malgré tous nos efforts, la disponibilité d'un Greeter n'est pas systématiquement garantie dans les délais envisagés.

Le Greeter reçoit les informations essentielles avant la rencontre, et un lieu de rendez-vous clair et accessible est fixé.

### 4. Déroulement de la balade

- Chaque balade est **unique et personnalisée**, selon les affinités, la météo, les envies partagées.
- Elle dure environ **2 heures**, et peut se prolonger si les deux parties le souhaitent.
- Le Greeter peut venir seul ou accompagné (par exemple, sa famille si le visiteur est lui-même en famille).
- **Chacun règle ses propres dépenses** (café, ticket de transport, etc.).
- La balade est **entièrement gratuite**, sans pourboire ni rémunération possible.
- En cas de non-respect des règles (retard injustifié, comportement irrespectueux...), le Greeter est libre d'annuler la rencontre.

### Important :

Une promenade avec un Greeter est un moment de **rencontre**, d'échange culturel et de découverte **à travers les yeux d'un habitant**. Elle ne se substitue **pas à une visite guidée traditionnelle**. Toute demande orientée vers une approche historique ou patrimoniale relève plutôt de l'activité des **guides professionnels** de l'Office de Tourisme.

Pour ce type d'accompagnement, nous invitons les visiteurs à consulter notre offre :

- ✓ de visites guidées individuelles <https://boutique.visiterlyon.com/visites-guidees.html>
- ✓ de visites guidées groupes <https://groupes.visiterlyon.com/>

### 5. Responsabilités

Le Visiteur reconnaît que la rencontre est **gratuite et bénévole**, et s'engage à respecter cet esprit. L'Office de Tourisme et le Greeter ne peuvent être tenus responsables de tout incident n'étant pas directement lié à leur organisation.

Cette charte a pour but de préserver l'esprit original et bienveillant du réseau Greeters de la Métropole de Lyon, basé sur le **partage, la simplicité et l'enrichissement mutuel**.